



ÉDITO

Jean-Paul PINEAU

La vigne et le vin au Forum des associations

La vigne occupait jadis une place dominante dans le paysage rural de Fondettes. Sous l'Ancien Régime, chacune des nombreuses closeries locales possédait sa parcelle. Au 19^e siècle, le vignoble, plus dense sur les coteaux qui dominent la Loire, s'étendait jusqu'au nord de la commune. Le phylloxera et les autres « mauvais vendangeurs » ont marqué le premier déclin de l'exploitation de la vigne à Fondettes, mais jusqu'à la Première Guerre mondiale la plupart des familles fondettoises détenaient au moins un lopin qu'elles cultivaient ou faisaient cultiver.

Aujourd'hui la vigne est devenue plus rare sur le territoire communal, même si de nouveaux viticulteurs renouent avec cette tradition locale, comme Frédéric Berthelot qui replante sur les anciennes terres de « l'abbaye » de Vallières.

L'histoire de la vigne et du vin à Fondettes au cours des siècles offre un vaste chantier d'étude à Fundeta. Évelyne Chastel, vice-présidente de l'association, présentera, en 2020, une première conférence sur le sujet. Mais, pour mettre « le vin à la bouche », elle invite les Fondettoises et les Fondettois à venir découvrir le samedi 7 septembre prochain, sur le stand de Fundeta du « Forum des associations », une petite exposition sur le thème.

La belle collection d'objets et d'outils de vigneron et de tonneliers réunie par Hugues Huet, autre vigneron de Fondettes, qui vient de prendre sa retraite et qui a documenté pour Évelyne Chastel toutes les pièces présentées, constitue le support de cette exposition de photos qui replonge dans le passé viticole de Fondettes.

Ce forum sera aussi, pour nos adhérents, l'occasion de venir acquérir, à prix préférentiel (6€), le tout nouveau numéro des Cahiers de Fundeta, et éventuellement de renouveler, pour 2020, leur cotisation. ■

Le nouveau numéro des Cahiers de Fundeta est paru !

Le numéro 4 des Cahiers de Fundeta vient de paraître. Au sommaire de cette édition 2019 de votre magazine, vous trouverez quatre sujets principaux traités l'année passée par nos conférenciers : la justice à Fondettes au 18^e siècle, à travers trois affaires jugées devant le tribunal seigneurial de Luynes, par Évelyne Chastel ; l'histoire des écoles et de l'enseignement à Fondettes à travers les âges, par Jean-Paul Pineau et Évelyne Chastel ; et l'histoire de deux châteaux de Fondettes, devenus des établissements à vocation pédagogique : celui de Bel-Air, par Christophe Meunier, et celui de Taillé, par Michel Bapt-Renault.



Ce numéro est en vente, à Fondettes, au Point Culturel du Centre Leclerc et à la Maison de la Presse de la rue Inglessi, au prix de 12 €. Les adhérents de Fundeta peuvent l'acquérir au prix préférentiel de 6 €, soit au local de l'association, lors des permanences du lundi matin (10h/12h), soit lors des manifestations que nous organisons ou auxquelles nous participons, comme le Forum des associations. Il peut également être adressé par courrier, moyennant le paiement de 3€ supplémentaire pour participation aux frais postaux.

Rappelons que les numéros 1, 2 et 3 sont toujours disponibles au prix de 10 € (5 € pour les adhérents). ■

Demandez le programme !

► samedi 7 septembre

Forum des associations à la Halle de la Morandière : exposition sur la vigne et le vin à Fondettes (sur le stand de Fundeta) ; acquisition du nouveau numéro des Cahiers de Fundeta ; renouvellement des adhésions pour 2020 ; informations sur l'association...

► samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées Européennes du Patrimoine : à 15 h, visites historiques du vieux cimetière (gratuit - durée : environ 1h 30) - Inscriptions obligatoires auprès de la mairie (tél. 02 47 88 11 10) - Rendez-vous devant les portes du cimetière, à l'angle des rues du Vicariat et des Patys.

► dimanche 20 octobre

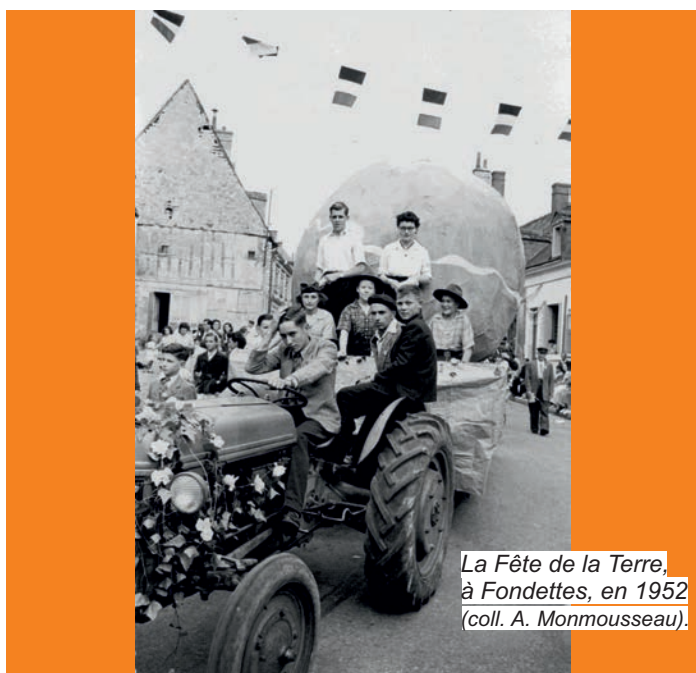
Conférence « Histoire de Châtigny : du site gallo-romain au château d'aujourd'hui », par Jean-Paul Pineau, président de Fundeta. À 17h, salle Jacques-Villeret, espace culturel de l'Aubrière, à Fondettes. Entrée : 5 € - gratuit pour les adhérents de Fundeta.

► vendredi 8 novembre

Conférence « Le château de la Plaine : de la résidence aristocratique à l'Agrocampus », par Jean-Maurice Gueit, ancien directeur du lycée agricole et membre de Fundeta. À 18 h, dans l'amphithéâtre de l'Agrocampus (lycée agricole), au château de la Plaine, à Fondettes.

Pourquoi la Fête de Fondettes a-t-elle lieu à cette période de l'année ?

La « Fête de Fondettes » se déroulera les 23, 24 et 25 août prochains. C'est toujours à cette même époque, le week-end suivant le 15 août, que sont, chaque année, organisées les festivités communales. Mais comment cette date a-t-elle été choisie ?



Ce qu'on appelle aujourd'hui la « Fête de Fondettes » s'appelait jadis (tout au long du 19^e siècle et jusque dans les dernières années du 20^e) « l'assemblée annuelle ». C'était l'occasion pour les Fondettois de se réjouir, avec les nombreuses animations et les jeux populaires organisés, comme les « courses en sacs », les « batailles de polochons », ou, plus insolite, la « chasse aux pommes de terre à vélo », etc. Ces réjouissances étaient quelquefois mal vues par l'Église. Au début du 19^e siècle, le curé de Fondettes avait fait empêcher par le préfet les jeunes de se rendre au bal, ce qui n'avait pas manqué de provoquer alors les foudres de l'écrivain-polémiste Paul-Louis Courier.

Si les autorités religieuses jetaient des regards sourcilieux sur cette fête désormais républicaine, c'est qu'elle s'était confondue avec l'ancienne fête patronale qui avait lieu, avant la Révolution, le jour de la Saint-Symphorien, le saint martyr dédicataire de l'église de Fondettes, dont la fête est fixée de longue date par l'Église au 22 août. ■